

Négociation Annuelle Obligatoire 2006

2ème rencontre le 13 janvier 2006
Saint-Etienne

En réponse à nos propositions la direction nous octroie pour 2006 et ce jusqu'à la clause de revoyure en octobre un généreux **0% d'augmentation**

La direction nous demande « une pause » suite aux généreuses augmentations du SMIC octroyées par la revalorisation du SMIC depuis 3 ans.

(Pardon pas de « pause » puisque cela n'existe plus, mais une suspension jusqu'en octobre date de revoyure) SIC.....

Pour toutes nos demandes la direction se contente de « revaloriser » l'indemnité repas de **15 Centimes d'Euros**, ce qui porte l'indemnité de 9,45 € à 9,60 €

BON APPETIT ?

Sur la clause de revoyure, la CFDT a demandé si il y aurait un effet rétroactif.

La réponse de la direction a été on ne peut plus claire :

**« UN EFFET RETROACTIF SUR QUOI,
PUISQUE JE NE VOUS DONNE RIEN » ???**

L'équipe de négociations reste dans l'attente de vos commentaires.

Pour info les négos chez DCF s'orientent vers 1,5 % d'augmentation ??? Alors que la distribution va mal ???



Le parti pris de la solidarité

Vos délégués CFDT

Jacques SOLER - Cafétéria VALENCE SUD

] : 06.74.41.79.48

Serge NARDELLI – Cafétéria AIX EN PROVENCE SM

] : 06.12.94.52.69

Céline SEBIE – Cafétéria PAU-LONS SM

] : 06.71.60.86.63

Magali VIDAL – Cafétéria NÎMES VIGNOLES

] : 06.62.01.60.95

